

Appel d'offres de prestation de services

Intitulé de la prestation : Prestation de développement technique des initiatives numériques

Réf. FEDER-2020-PN.3

Programme Opérationnel pour une croissance intelligente, durable et inclusive 2014-2020

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

FEDER

Axe prioritaire n°2 : Usages et services numériques d'intérêt public

Dans le cadre de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de son décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif à l'obligation de mise en concurrence pour tout achat de biens et services, le chef de file et ses partenaires se doivent d'appliquer cette nouvelle réglementation en tant que bénéficiaires de fonds européens au titre du FEDER.

LE CONTEXTE

Le Fonds européen pour le développement économique régional est mobilisé au travers du programme opérationnel régional FEDER « Pour une croissance intelligente, durable et inclusive » Axe 2 : Usages et services numériques d'intérêt public. La Région, autorité de gestion de ce programme, a décidé d'y consacrer 12 % des fonds FEDER au bénéfice des quartiers prioritaires de la politique de la ville, à travers les Investissements Territoriaux Intégrés (ITI). Les ITI sont contractualisés entre l'EPCI et la Région. Les 3 Communautés d'Agglomération du territoire se sont portées candidates à l'appel à candidature lancée par la Région afin de mettre en œuvre un ITI sur leur territoire.

C'est pourquoi, l'Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes s'engage à porter l'opération FEDER « Centres sociaux connectés du bassin minier » afin d'innover pour les habitants, et notamment ceux des quartiers prioritaires, augmenter et améliorer l'offre des usages et de services publics numériques partagée par tous et pour tous.

« Les centres sociaux connectés du bassin minier » ont :

- Une ambition sociétale autour des nouveaux modes de partage, des nouvelles formes de travail, du bien commun, des nouvelles solidarités, de l'accès à l'éducation et au savoir, de démocratie participative et de citoyenneté ;
- Une ambition d'aménagement de territoire équilibré avec des quartiers intégrés ;
- Une ambition sociale autour de l'e-administration, l'accès à l'emploi, la gestion des déplacements ;
- Des nouveaux modes de consommation et de maîtrise des énergies.

Dans ce cadre, chaque centre social/maison de quartier associé à l'opération développera un projet collaboratif, innovant et global à l'échelle de son territoire d'action, mais aussi du territoire des agglomérations, s'attachant autant au développement des services qu'au développement des usages.

L'OBJET DE LA CONSULTATION

L'Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes (ACSRV) recherche un prestataire doté de compétences en matière de développement technique des initiatives numériques au bénéfice de l'opération « Centres sociaux connectés du bassin minier ».

Cette prestation se déclinera sur les axes d'intervention suivants :

- Accompagner les communautés numériques des centres sociaux du territoire à la conception des prototypes ;
- Assurer le développement technique des prototypes : graphisme, créations d'applications, design, infographie, etc., tout en s'assurant du respect de méthodes agiles et itératives.
- Réaliser un guide méthodologique d'utilisation pour chaque prototype développé en vue de son utilisation, sa promotion et sa dissémination.

LE CADRE D'INTERVENTION DE LA MISSION

La période d'intervention est fixée du **1^{er} Octobre 2020 au 31 décembre 2021, pour une durée de 15 mois**, sous réserve de l'obtention des cofinancements publics et des fonds FEDER au titre de l'opération « Centres sociaux connectés du bassin minier ».

Le territoire d'intervention couvre les 16 centres sociaux et maisons de quartier de l'ACSRV, à savoir :

- **La Maison de quartier Beaujardin de Valenciennes :**
73 rue du Chauffour, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327469223.
- **Le Centre social Dutemple de Valenciennes :**
Place des Charbonniers, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327464664.
- **Le Centre socioculturel Georges Dehove de Valenciennes :**
1 rue Léon Dubled, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327465239.
- **Le Centre socioculturel du Faubourg de Cambrai à Valenciennes :**
22 rue de la Targette, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327461858.
- **La Maison de quartier Saint-Waast de Valenciennes :**
145 avenue Désandrouin, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327299840.
- **Le Centre social et culturel de la Briquette à Marly :**
29 rue Champagne, 59770 MARLY. Tel. 0327293444.
- **Le Centre social les Floralies à Marly :**
7 avenue des Lilas, 59770 MARLY. Tel. 0327465108.
- **La Maison de quartier de Saint-Saulve :**
12 rue Blaise Pascal, 59880 SAINT-SAULVE. Tel. 0327425410.
- **Le Centre socioculturel de Fresnes-sur-Escaut :**
36 rue du Maréchal Soult, 59970 FRESNES-SUR-ESCAUT. Tel. 0366200306.
- **Le Centre social de Condé-sur-l'Escaut :**
Place du Hainaut, 59163 CONDE-SUR-L'ESCAUT. Tel. 0327400531.
- **Le centre socioculturel de Vieux-Condé :**
136 rue Emile Tabary, 59690 VIEUX-CONDE. Tel. 0327246165.
- **Le Centre socioculturel Agate d'Escautpont :**
1A Chaussée Brunehaut, 59278 ESCAUTPONT, Tel. 0327303870.
- **Le Centre socioculturel intercommunal Le Phare d'Onnaing, Vicq et Quarouble :**
33 rue Renard Prolongée, 59264 ONNAING. Tel. 0327198116.
- **Le Centre socioculturel Agora de Douchy-les-Mines :**
18 avenue Julien Renard, 59282 DOUCHY-LES-MINES, Tel. 0362750196.
- **La Maison de quartier Solange Tonini de Denain :**
640 rue Berthelot, 59220 DENAIN. Tel. 0327233651.
- **Le Centre socioculturel Faubourg Duchateau de Denain :**
59 rue Patrick Roy, 59220 DENAIN. Tel. 0327321321.

LA PRESTATION ATTENDUE

La prestation attendue repose sur **trois axes d'intervention dans la réalisation de développement de prototypes et applications numériques** :

1. Accompagnement des équipes des centres Sociaux et maisons de quartier à la conception des prototypes et applications numériques : co-écriture de cahiers des charges, réalisation du « design », mise en place d'ateliers collaboratifs.
2. Réalisation technique en vue de la mise en place des prototypes et applications numériques : graphisme, créations d'applications, design, infographie, etc., en assurant des temps de retour avec les acteurs du territoire aux différentes étapes de réalisation technique.
3. Production d'un guide méthodologique d'utilisation (type livrable papier, numérique ou vidéo) présentant la démarche et le mode de fonctionnement des prototypes développés dans le but d'en assurer la promotion, l'essaimage et l'utilisation du grand public.

Pour cela, le prestataire travaillera en partenariat étroit avec le Coordinateur du projet.

LES LIVRABLES ATTENDUS

- **Des cahiers des charges techniques**, supports à la conception technique des prototypes.
- **Des bilans des ateliers collaboratifs** avec les communautés numériques sur les prototypes développés.
- **Un guide méthodologique** d'utilisation présentant la démarche et le mode de fonctionnement des prototypes et applications développés par les communautés numériques des centres sociaux et maisons de quartier du territoire.

LES OBLIGATIONS EN MATIERE DE PUBLICITÉ, DE PRINCIPES TRANSVERSAUX ET DE DROIT APPLICABLE AU FEDER

Pour la mise en œuvre des opérations soutenues par le FEDER, le prestataire doit s'engager à respecter les obligations respectives en matière de publicité, de principes horizontaux et de « droit applicable » (législation de l'Union européenne applicable et droit national relatif à son application) :

- **Publicité** : L'inscription du projet dans la programmation du FEDER impose tout prestataire de services à faire la publicité du FEDER sur tous ses supports (qu'ils soient à destination du public ou des centres sociaux) en utilisant les logos suivants et en indiquant la phrase :

L'opération « Centres sociaux connectés du bassin minier » est cofinancée par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER 2014-2020 pour la Région Hauts-de-France.



- **Principes transversaux** : Le prestataire désigné devra veiller au respect des principes horizontaux (égalité entre les hommes et les femmes, non-discrimination et développement durable) dans la mise en œuvre de l'opération.
- **Aides d'Etat et mise en concurrence** : Le prestataire désigné doit s'engager à respecter le droit applicable en matière d'aides d'Etat et de mise en concurrence dans le cas notamment d'intervenants extérieurs.

LES MODALITÉS FINANCIÈRES

La prestation s'entend pour un **montant total maximal de 24 916,67 euros HT (soit 29 900 euros TTC)**.

Le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée.

Le règlement des factures sera conditionné à la réalisation effective des objectifs visés et son montant s'effectuera au prorata du service fait sur production de justificatifs de réalisation.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION ET DE PONDÉRATION DE LA PRESTATION

1. La qualité de la démarche d'intervention (méthodologie et outils de travail adaptés) : 40 %.
2. Le prix : 25 %.
3. La connaissance du territoire et de son plan de développement numérique : 15 %.
4. L'expérience et les compétences au regard des objectifs de la mission : 10 %.
5. Le respect des exigences des partenaires cofinanceurs sur la production de livrables : 5 %.
6. La capacité d'associer l'équipe projet à la réflexion : 5 %.

LES MODALITÉS PRATIQUES

Le présent appel d'offre est publié le 31 juillet 2020 à un panel de prestataires par mail ainsi que sur le site Centres Sociaux Connectés du Bassin Minier (www.csconnectesdubassinminier.eu)

Les offres sont à transmettre au plus tard le 15 septembre 2020 – 17h00 à l'adresse suivante ou par mail :

ACSRV – Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes

34 Avenue de Condé – 59300 VALENCIENNES

Contact : **Jérémy POMMEROLE / 03 27 46 92 23 / jeremy.pommerole@acsrv.org**

Christine MASSE / 06.34.12.74.53 / chargecoordinationcsc@acsrv.org

Pour être admissibles, les offres doivent impérativement contenir les documents suivants :

- Une note méthodologique présentant les dispositions que le candidat prendra pour exécuter la mission en tenant compte des exigences de disponibilité et de réactivité.
- Les références et expériences professionnelles en relation directe avec l'objet du marché.
- Un devis détaillé sur la proposition d'accompagnement précisant le détail du programme proposé pour la période de réalisation, les moyens mis à disposition et les livrables produits.
- Le présent cahier des charges de l'appel d'offres, dûment daté et signé.

Un comité de sélection se réunira pour l'ouverture des plis et l'analyse des propositions conformément aux critères de pondération établis. Chaque candidat ayant répondu à l'appel d'offres recevra une notification avec avis motivé.

Le candidat retenu fera l'objet d'un premier entretien actant les bases d'une convention de prestation et les conditions de réalisation selon un calendrier à définir **pour un démarrage de la prestation à compter du 1^{er} octobre 2020.**

Date :

Signature du candidat,
Précédée de la mention « Lu et approuvé »